



Union interparlementaire

Programme de coopération technique

DESRIPTIF DU PROJET: CAMBODGE

2001 - 2004



Updated 18/05/2009

Détails du projet

Titre:	Aide au parlement du Cambodge
Statut:	Terminé
Durée:	3 ans (2001 - 2004)
Budget:	150.000 dollars
Partenaire financier:	Programme des Nations Unies pour le développement (UNDP)

Introduction

La Constitution cambodgienne a été adoptée le 21 septembre 1993 et amendée en mars 1999 pour prévoir la création du Sénat, dans le cadre de l'instauration d'un système bicaméral.

En dépit du renforcement du rôle de l'Assemblée nationale et de la création récente de la seconde chambre, pratiquement toute la législation était prise en charge par l'exécutif. Les parlementaires et le personnel des deux chambres manquaient d'expérience et de savoir-faire, en particulier pour ce qui est des aspects techniques et juridiques de l'élaboration de la législation.

En outre, la forme prise par le règlement n'autorisait pas des débats productifs.

En réponse à une demande émanant du Président de l'Assemblée nationale, l'UIP a organisé en 1999 une mission d'évaluation des besoins. Les conclusions de cette mission ont servi de base à l'élaboration d'un projet financé par le PNUD, qui a débuté en 2001.

Activités

Le projet avait les objectifs suivants:

- Séminaires de formation et d'information destinés au personnel de l'Assemblée nationale et du Sénat. Ces séminaires avaient pour sujet principal les techniques d'analyse et de rédaction des projets de lois, le budget du parlement et le recrutement et la gestion du personnel;
- Recrutement de dix diplômés de droit cambodgiens comme stagiaires spécialisés dans la législation, répartis de façon égale dans les deux chambres. Ces spécialistes devaient fournir leurs conseils et leur aide aux commissions permanentes et aux commissions spéciales;
- Recrutement, pour une année, d'un consultant en formation parlementaire. Ce consultant devait prendre en charge la formation intensive des stagiaires spécialisés dans la législation, ainsi que du reste du personnel parlementaire;
- Visite d'étude au Sénat français et à l'Institut international d'administration publique pour deux collaborateurs, un de chaque chambre. Pendant leur formation d'un mois en France, ces deux personnes ont suivi des cours théoriques et pratiques sur différents sujets importants;
- Visite d'étude de quatre collaborateurs du parlement aux parlements de Thaïlande et des Philippines.

- Plusieurs missions d'assistance d'experts étrangers chargés de conseiller et de former les parlementaires et le personnel du parlement dans des domaines tels que l'élaboration de la législation et la rédaction de rapports.

Bénéficiaires

Les principaux bénéficiaires de ce projet ont été les membres des deux chambres, dans le but de leur permettre d'adopter des lois modernes et démocratiques.

Un parlement plus indépendant et efficace serait ensuite en mesure de piloter l'évolution de la société vers une forme plus paisible et pluraliste.



Le Sénat cambodgien, Phnom Penh

Résultats

Les principaux résultats du projet ont été les suivants:

- Amélioration de la capacité des parlementaires des deux chambres à remplir leurs fonctions législative et de contrôle;
- Personnel hautement qualifié connaissant bien les nouvelles technologies et mieux son rôle et sa fonction;
- Membres des deux chambres prêts à remplir leur rôle constitutionnel;
- Administration plus efficace des deux chambres, grâce à l'adoption de règles adaptées à la nouvelle situation de l'institution, élaboration de règles définissant le statut du personnel et alignement des structures de l'organisation sur celles des parlements modernes;
- Amélioration considérable des ressources humaines à la disposition du parlement, tant du point de vue de la qualité que de la quantité, les dix stagiaires spécialisés ayant été recrutés au sein du personnel à la fin du projet.

Les experts suivants sont intervenus dans le projet:

- M. Bruno Baufumé, directeur du Service des relations internationales du Sénat français
- M. Ingo Behnel, conseiller de groupes parlementaires, Bundestag allemand
- Mme Annette Sach, Présidente du Bundestag allemand

Les parlements suivants ont soutenu le projet:

- Sénat français, Parlement de Thaïlande